

## ATELIER DE RESTAURATION DU LIVRE - 2023-2024

**OBJECTIF** Approfondir ses compétences en restauration du livre

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs de développement des compétences professionnelles sont fixés individuellement avec chaque stagiaire.

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

### PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne pratique de la restauration du livre (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de restauration du livre à l'AAAV ou équivalent)

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

54 heures en présentiel

9 lundis ou 9 mardis, de 10h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00, au rythme d'une journée par semaine, (hors vacances scolaires zone C)

### NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

**PRIX :** 800 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30 €

Prévoir des livres anciens et prévoir des achats de fournitures (20-50 €)

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge : 130 € de frais de dossier

### LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois  
78400 CHATOU

### CONTENU DE LA FORMATION

Accompagnement des élèves dans la restauration des livres qu'ils apportent. Le travail se fait sur des ouvrages anciens du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. La variété des œuvres apportées et les échanges entre formateur et élèves contribuent à évoluer rapidement.

Réparations des coins, des mors, des coiffes, tranchefiles sur cuir, sur papier, sur percaline. Mise au ton. Rappels d'histoire du livre. Philosophie de la restauration : limites d'intervention. Réflexion sur la méthode à employer, sur la faisabilité de la restauration.

### MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.

Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

### PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Frédérique BRUN

Restaurateur expérimenté titulaire d'un CAP Arts de la reliure - Formation AAAV.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.

Évaluation initiale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

### MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté des outils et matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des restaurations.

### ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet  
**Administration et formation** : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)